

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne - BP 80010 - 24001 PÉRIGUEUX cedex - Tél : 05 53 02 44 00
E-mail : vacances@laligue24.org - Site Internet : www.laligue24.org - SIRET : 777557047600116 - Code APE : 9499Z

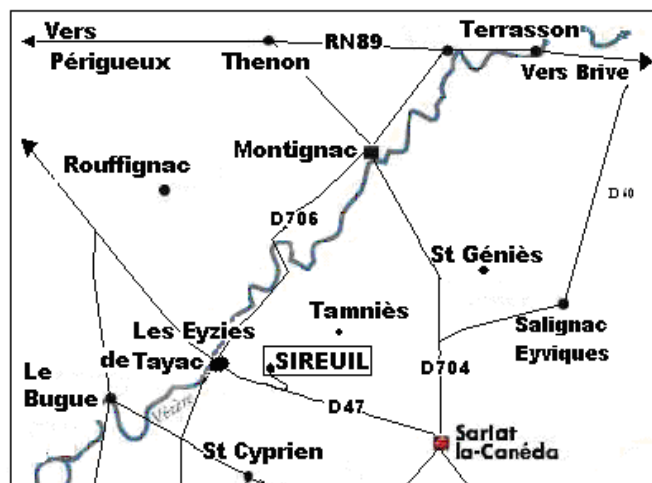
Association adhérente à LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - CENTRE CONFEDERAL, 3 rue Récamier 75341 PARIS cedex 07

Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM075100379

Garant financier : UNAT - 8 rue César Franck - 75015 Paris / Assureur RCP : GROUPAMA N° du contrat : 0004

ADRESSE DU CENTRE

C.A.P. Sireuil Village
Ligue de l'enseignement de la Dordogne
2, Place Caminade
24620 SIREUIL
Tél. : 05 53 29 47 97
Email : sireuil@laligue24.org
Site internet : www.cap-sireuil.org



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Arrivée : Les jeunes sont attendus au centre à 09H00 le 1^{er} jour - Départ : à 16H le dernier jour (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : le déjeuner du lundi - Dernier repas inclus : le goûter du vendredi

SITE

► Situation géographique

A 15 km de Sarlat-la-Canéda, implanté dans le hameau de Sireuil sur la commune des Eyzies, capitale mondiale de la Préhistoire, CAP Sireuil Village culmine au sommet d'une colline en plein cœur d'une grande forêt périgourdine. A proximité, les vallées de la Vézère et de la Dordogne donnent accès aux grands sites majeurs du Périgord Noir, comme LASCAUX, le Château de Castelnaud, Beynac, etc.

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Situés dans une clairière au calme, à l'écart du bâtiment des services communs, le centre (capacité totale de 99 lits) dispose de 3 pavillons d'hébergement, de 33 lits chacun : 6 chambres « enfants » de 4 ou 6 couchages en lits superposés, 2 chambres « adultes » (1 de 2 couchages + 1 chambre individuelle). Toutes les chambres sont équipées d'une salle de douche. Deux douches supplémentaires et 3 WC, accessibles par le couloir, sont à la disposition des enfants. Chaque pavillon dispose d'une salle « infirmerie » pour prodiguer les premiers soins. Dans un bâtiment à proximité des pavillons : deux salles d'activité avec accès à des toilettes sèches. Sur l'un des pignons de ce bâtiment, un mur pariétal a été monté pour les ateliers de « peintures préhistoriques ». Autres aménagements : un module pour les ateliers de



« fouilles archéologiques » et, au milieu de la clairière, un espace avec des tables extérieures (pique-nique, gouter, activités calmes et lieu de rassemblement).

Au cœur du hameau, situé à 500 m des pavillons d'hébergement, ce qui représente 5 à 7 minutes à pied, le bâtiment principal du centre abrite la salle de restauration d'une capacité de 120 places avec la vitrine « souvenirs » (dépôt-vente), une salle d'activité, l'accueil avec accès WI-FI, les bureaux et l'Accueil de Loisirs de Sireuil.

► **Effectif du groupe : 24 participants**

ACTIVITES

► Les activités dominantes :

Tel Robinson sur son île, viens vivre au plus près de la Nature ! Remonte le temps de quelques milliers d'années et découvre les modes de vie de nos ancêtres dans un site préhistorique au cœur de la vallée de l'Homme. Puis, place aux défis pour devenir toi-même un véritable Cro-Magnon ! Sauras-tu :

- construire un abri, une cabane, un tipi ?
- allumer un feu comme à la Préhistoire ?
- dormir une nuit à la belle étoile ?
- te repérer en forêt lors d'une course d'orientation ?
- trouver et identifier des empreintes d'animaux ?
- grimper aux arbres ? (1 séance d'escal'arbre, avec un éducateur Grimpe d'arbres)
- vivre et subsister comme au temps des mammouths ? (taille d'un hameçon ou d'un bijou ou d'un propulseur lance-sagaie et initiation au tir au propulseur, avec un animateur spécialisé).



La première journée est consacrée à l'installation, la visite du centre, l'établissement des règles de vie, la découverte du programme de la semaine, le lancement de la thématique du séjour et une course d'orientation permettant aux enfants de bien se familiariser avec les alentours du centre.

Le lendemain : atelier « mode de vie et de subsistance des hommes préhistoriques », encadré par un animateur spécialisé : chaque enfant fabrique son propre hameçon pour la pêche ou son bijou ou son propulseur lance-sagaie pour la chasse et tous participent à une initiation au tir au propulseur. Atelier en alternance avec la



construction des cabanes ou tipis préhistoriques qui pourra se poursuivre le lendemain matin. Les enfants continuent à faire connaissance avec Cro-Magnon par la visite d'un site présentant des reconstitutions de scènes de vie de nos ancêtres.

Le mercredi après-midi est consacré à la baignade, dans un site de piscines et toboggans surveillés (Parc aquatique Périgord « Aux étangs du Bos »).

Le 4^{ème} jour est organisé en petits groupes de 8 enfants au plus (effectif maximum requis pour l'activité escal'arbre) qui tournent sur plusieurs activités : escal'arbre encadrée par un Educateur Grimpe d'arbres (activité organisée à



proximité immédiate du centre sur des arbres équipés spécialement pour le séjour), cabanes, feu préhistorique et jeu autour de la reconnaissance d'empreintes d'animaux.

Sans oublier la nuit à la belle étoile organisée selon la météo et proche des pavillons d'hébergement pour faciliter le retour en chambre si nécessaire (prévoir un duvet). Le séjour se clôture par une cérémonie où les enfants sont proclamés « véritables Robinsons au Pays de Cro-Magnon ».



► Les autres activités :

Ce programme est complété par différentes activités et veillées au choix proposées par l'équipe d'animation et les jeunes eux-mêmes. Les enfants pourront notamment s'essayer à l'art pariétal préhistorique sur la paroi artificielle du centre.

► L'équipe d'encadrement

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Education Nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animatrices et animateurs diplômé-es BAFA ou en cours de formation issus de nos propres stages de formation, encadré-es par une équipe de direction diplômée BAFD ou BPJEPS.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies.

Le séjour est agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Notre taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 ou 10 enfants selon leurs âges...

Tout au long du séjour, l'équipe pédagogique suscite l'entraide, le respect et l'échange entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes du centre. Elle est vigilante vis-à-vis des attitudes et comportements de tous.

L'équipe de direction met en place des critères d'évaluation, à travers une réunion avant le séjour avec l'équipe pédagogique, mais aussi par des temps de travail quotidiens, durant le séjour. Elle se donne les moyens sur le terrain, tout au long du séjour, d'analyser la cohérence de ce qui se fait avec le projet initial, sur les trois dimensions : vie quotidienne, vie collective et activités.

► L'organisation de la vie collective :

Un séjour de vacances est une occasion pour les enfants d'apprendre à vivre avec les autres, de découvrir d'autres habitudes, d'autres cultures, d'aller à la rencontre de l'autre, d'accepter la différence, de respecter l'autre tel qu'il est. Les règles de vie collective sont décidées en commun, enfants et équipe d'encadrement, dès le premier jour du séjour, dans le respect du cadre préétabli par l'équipe d'encadrement (règles incontournables et non négociables, en rapport avec la sécurité, le respect, l'hygiène et le fonctionnement du centre).

► L'organisation de la vie quotidienne :

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins. La journée commence par le lever échelonné et un petit déjeuner, lui aussi échelonné de 8h00 à 9h30. Avant de partir en activité vers 10h00, les enfants font leur toilette et rangent leurs effets personnels et leurs lieux de vie. Le déjeuner est prévu à 12h15 pour les groupes restés au centre ou sous forme de pique-nique pour ceux en déplacement. Après le repas un temps calme est proposé aux enfants pour se reposer et se ressourcer pour le reste de la journée. Les activités de l'après-midi reprennent vers 14h30 (incluant le goûter) pour se terminer vers 17h00. C'est alors le moment de la douche et d'un temps libre où les enfants se retrouvent pour échanger sur la journée écoulée... Ce temps est aussi consacré à la communication avec les familles. Le dîner est servi à 19h15 et une veillée vient clôturer la journée.

► L'alimentation :

Dans tous nos séjours, nous proposons aux enfants une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. La cuisine est réalisée sur place et l'origine bio, locale et de saison des produits est privilégiée. Les repas sont aussi l'occasion de goûter à des plats typiquement périgourds et de découvrir de nouvelles saveurs.

Les jeunes participent à la mise en place du couvert, au débarrassage et au nettoyage des tables.

Allergies alimentaires :

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

Respect des coutumes alimentaires :

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non croyance, sans aucune discrimination d'ordre social, culturel, sexiste... Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments, comme le porc, n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas nous opterons pour le remplacement de ces aliments par d'autres, ou par la compensation par les autres aliments servis au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme cela peut être le cas pour des aliments ou préparations de type halal ou casher. Nous sommes également dans l'impossibilité de respecter d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

► Pour avoir des nouvelles du séjour de votre enfant

- Le blog du séjour : il sera mis en place pour donner régulièrement des nouvelles du déroulement du séjour et sera consultable sur le site internet du centre : www.cap-sireuil.org, rubrique [Blog du centre](#). Les enfants pour lesquels nous n'aurons pas l'autorisation de photographier ne pourront pas figurer sur les photos déposées sur le blog.
- Il est possible d'envoyer un message à l'enfant par l'intermédiaire de notre site Internet « nous contacter » ou par mail : sireuil@laligue24.org ; bien indiquer le nom, prénom et séjour de l'enfant en objet du mail. Ce courriel sera imprimé et distribué en milieu de séjour (pas de distribution au-delà du mercredi).
- En cas d'urgence, l'équipe d'animation est joignable au 05 53 29 47 97, ne pas hésiter à laisser un message ; le répondant est consulté plusieurs fois par jour et vous serez rappelé.
- Les séjours ne durent que 5 jours, le courrier traditionnel n'est pas le meilleur moyen de communication pour des raisons de délai d'acheminement dans un sens comme dans l'autre. Si toutefois votre enfant tient à envoyer du courrier, prévoyez des enveloppes timbrées portant les noms et adresse des destinataires et les nom et prénom de votre enfant au dos. Pour le bon déroulement du séjour, nous déconseillons fortement l'envoi de colis alimentaires.
- Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, en raison des activités, de l'étendue du centre et du nombre d'enfants présents, il nous est impossible de vous mettre en communication téléphonique avec votre enfant hors cas d'urgence.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie «intense» en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, en quantité suffisante...

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire fait partie des documents mis à votre disposition lors de l'inscription. Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de votre enfant est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : gourde, livres, doudou, lampe de poche...

Nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration. Il est recommandé de marquer le trousseau dans sa globalité (vêtements, linge et objets personnels) au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées ou étiquettes thermocollantes personnalisées (proposées par de nombreux sites internet, tarifs abordables). A l'arrivée et au départ, l'équipe d'animation vérifie les inventaires.

Trousseau spécifique : outre les affaires personnelles classiques de tous les jours, il est conseillé de prévoir des affaires pour le chaud, le froid et la pluie. Pensez à un maillot de bain pouvant être accepté en piscine (pas de short de bain), une gourde, un petit sac à dos pour amener ses affaires de la journée, une lampe de poche ou frontale, pour tous les séjours : un duvet, si l'on en possède un, pour la nuit à belle étoile (le centre en a un petit stock à prêter pour dépanner), des chaussures fermées pour se déplacer dans la nature si possible avec tenue des chevilles, des chaussons à utiliser à l'intérieur du pavillon d'hébergement.

► Linge

Même s'il n'est pas prévu de lessives dans nos séjours de 5 jours, le marquage du linge au nom de l'enfant est essentiel pour n'égaler aucun vêtement (notamment pour les plus jeunes qui ne reconnaissent pas toujours leurs vêtements).

► Argent de poche

Il est toujours valorisant pour un enfant de posséder un peu d'argent de poche. Nous vous conseillons cependant de ne pas lui en donner trop. Une somme de 10 € à 15 € paraît suffisante pour la durée du séjour ; elle sera essentiellement utilisée le dernier jour pour acheter des souvenirs dans la vitrine « dépôt-vente » du centre.

Un système de banque est mis en place pour gérer l'argent de poche des jeunes par des fiches individualisées.

► Santé

La fiche de renseignements médicaux et individuels est à remplir soigneusement au moment de l'inscription. Veillez à bien fournir l'intégralité des documents demandés (notamment COPIE DES VACCINATIONS A JOUR et attestation CPAM) car ils sont obligatoires pour l'acceptation de votre enfant en séjour de vacances et indispensables pour qu'il puisse participer à toutes les activités.

Pendant le séjour, une personne de l'équipe pédagogique (titulaire du PSC1 à minima) est en charge du suivi sanitaire des enfants. Elle assure les soins des petits bobos, les traitements médicaux conformément à l'ordonnance fournie avec le traitement (les enfants ne gardent pas avec eux de médicament, sauf cas particulier), et est le relais du centre avec le cabinet médical, si nécessaire... La famille est tenue informée pour tout événement médical, nécessitant notamment une consultation chez le médecin.

► Frais médicaux

Pour tous les frais médicaux qui sont avancés par le centre (consultation médicale, pharmacie, etc.), un remboursement vous est demandé, à la réception duquel les feuilles de soins à adresser à votre caisse d'assurance maladie vous seront remises.

► Utilisation du téléphone mobile

Le téléphone mobile est un outil de communication régulièrement utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de mineurs. **Nous vous conseillons donc de ne pas emporter de téléphone pendant le séjour.** Si votre enfant apporte son téléphone, l'utilisation de celui-ci sera soumise à quelques règles communes. Il ne l'aura pas tout au long de la journée avec lui et ne pourra l'utiliser qu'à certains moments déterminés par l'équipe pédagogique et uniquement s'il le demande.

► Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, etc.). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la direction dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. **Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

► Cigarette

L'interdiction de fumer ou vapoter dans les bâtiments publics, selon l'article 16 de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre l'usage du tabac, est appliquée dans tous les bâtiments clos et couverts, qui sont destinés au grand public ainsi que dans tout poste de travail (art. 1).

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par GROUPAMA, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, organisation du retour et frais associés à votre charge...

Documents à remettre le jour du départ dans le dossier de voyage :

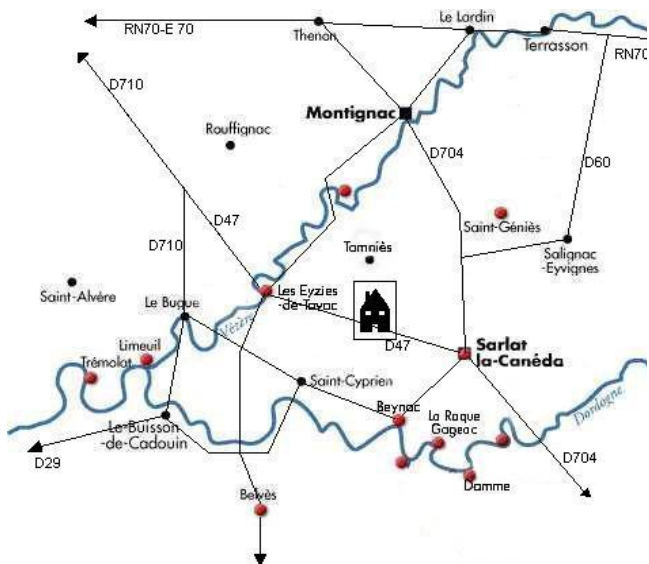
- Fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (avec numéros de portable pour contact en cas de besoin)
- Copie des vaccinations à jour
- Attestation de droits à la sécurité sociale (CPAM, MGEN ou MSA)
- Imprimé droit à l'image complété et signé
- Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant
- Documents obligatoires liés aux activités demandés dans la rubrique "Activités"
- Fiche trousseau
- Copie ordonnance et médicament si traitement

Venir en voiture :

- **depuis Périgueux** : Prendre direction BRIVE → passer Niversac → prendre direction Sarlat → suivre Les Eyzies → passer Les Eyzies, direction Sarlat → sur la D47, après les grottes de Cazelle, prendre à gauche direction Sireuil jusqu'au hameau (panneau « village vacances Cap Sireuil »).
- **depuis Sarlat** : Prendre direction PERIGUEUX → sur la D47, prendre à droite direction Sireuil jusqu'au hameau (panneau « village vacances Cap Sireuil »).

RDV sur le parking de l'église (à laquelle est accolé le bâtiment principal).

- **Plan d'accès :**



Embranchement avec un panneau indiquant « Sireuil » + panneau « village vacances Cap Sireuil ».



Bâtiment principal du centre

**RDV SUR LE
PARKING DE
L'EGLISE**